Nigeria : Shell est de retour pour ruiner les gens et l'environnement

La Shell Petroleum Development Company of Nigeria Limited (SPDC) – responsable d'une fuite de pétrole brut d'un oléoduc qui a coulé de juin à décembre 1998 dans la mangrove d'Oyara, et de sa dispersion dans les cours d'eau des alentours, dans les fermes et dans les sites sacrés de la communauté Otuegwe – est en train maintenant de mettre en place un projet de remplacement de la ligne principale de son oléoduc SPDC-E. Les principales opérations impliquées sont l'obtention de terres, l'ouverture de routes, l'excavation de fossés, l'installation de tuyaux, le soudage, la radiographie, le remblaiement, les essais hydriques et le rétablissement du terrain.

Des communautés rurales et des régions importantes dans le delta du Niger, telles que Diebu Creek, Nun River, Rumuekpe, Nkpolu, Ogale, Bomu, Soku, Buguma, Oribiri, Alakiri, Nembe-Tie, Nembe main, Tora, San Barth, Krakama, Cawthorne et Bonny subiront des conséquences négatives pendant la mise en place et l'exécution du projet. La SPDC va ruiner l'écologie aux deux bouts, et plonger dans un déséquilibre généralisé les familles habitant les rives, l'écologie, les paysans, les mangroves et toutes les ressources du delta du Niger.

Pendant les mois de mars, mai et juin 2003, La SPDC a organisé, en collaboration avec les autorités nigérianes, les débats publics exigés par le chapitre 338 de la loi nigériane sur les oléoducs. Des groupes environnementalistes travaillant dans la zone ont durement critiqué le processus et demandé au gouvernement du Nigeria de ne pas accorder à Shell le permis nécessaire, puisque cette compagnie s'est avérée incapable d'opérer des oléoducs et de réduire leurs impacts négatifs sur la nature et les habitants de la zone. Néanmoins, le projet est sur le point de démarrer sans se soucier des gens ni de leur environnement.

Le projet du delta du Niger pour l'environnement, les droits de l'homme et le développement (en anglais NDPEHRD) s'inquiète de la dévastation que Shell s'apprête à déchaîner sur les nombreuses espèces de grands mangliers de la zone. L'abattage d'arbres va conduire à la disparition d'espèces de végétation de la mangrove de différentes sortes, tailles, classes et formes, et ce sur plusieurs hectares.

Lorsque la SPDC aura mis son projet en oeuvre, les déchets végétaux en décomposition de la mangrove vont souiller les environs, en particulier les zones avec une capacité d'évacuation limitée. Or, il est fréquent de trouver de nombreuses caractéristiques associées à la mangrove et aux populations qui en sont tributaires, telles que des aires environnementales réservées, des sanctuaires, des lieux sacrés et des sites archéologiques. Les conséquences négatives du projet d'oléoduc vont être énormes pour les gens et leur milieu.

Pendant les activités de remplacement des oléoducs, ceux qui contiennent du brut vont inéluctablement en déverser une grande quantité dans l'environnement. A Bonny, dans la communauté Peterside, des membres des coopératives de pêche autochtones ont dit aux représentants du NDPEHRD qu'ils avaient protesté contre le projet, mais que la SPDC les avait ignorés. Ils ont ajouté que la SPDC s'inquiétait davantage des impacts du projet sur ses propres activités.

Le NDPEHRD a lancé une campagne dans laquelle il invite à écrire à la SPDC pour lui demander d'obéir aux lois environnementales nigérianes et d'être attentive aux conséquences de ses activités sur l'environnement des habitants de la région. (http://www.wrm.org.uy/alerts/october03.html#4) Extrait et adapté de : « SPDC Commences Destruction of Hundreds of Mangrove forests in the Niger Delta Again », The Late Friday News, numéro 125, Mangrove Action Project, adresse électronique : mangroveap@olympus.net, http://www.earthisland.org/map/ltfrn_125.htm